



L'ECLAIRAGE DU MARDI

par



SMART CONTRACTS

Mardi 20 Mars 2018

Comment définir le « smart contract » ?

Le smart contract est l'un des concepts incontournables de la technologie Blockchain. Il s'agit de programmes autonomes qui exécutent automatiquement des conditions définies au préalable et inscrites dans la Blockchain. En d'autres termes, certaines caractéristiques déclencheront la programmation d'engagements, simples ou complexes, de manière automatique et **sans intervention de l'Homme**.

Ainsi ces contrats intelligents rendent infalsifiables leurs termes et les conditions de leurs exécutions. Ils visent également à assurer une sécurité supérieure et à réduire les coûts de transaction associés à la passation des contrats traditionnels.

¹Un exemple d'utilisation concrète est la réalisation automatique des demandes d'indemnisation auprès des compagnies aériennes pour les usagers dont le retard de leur vol est supérieur aux délais légaux autorisés. Cette application a révolutionné le secteur des assurances de voyage car 60 % des passagers assurés contre le retard de leur vol ne revendiquaient jamais leur argent : désormais ce sera le cas sans que le voyageur ait besoin de remplir un quelconque formulaire de remboursement.

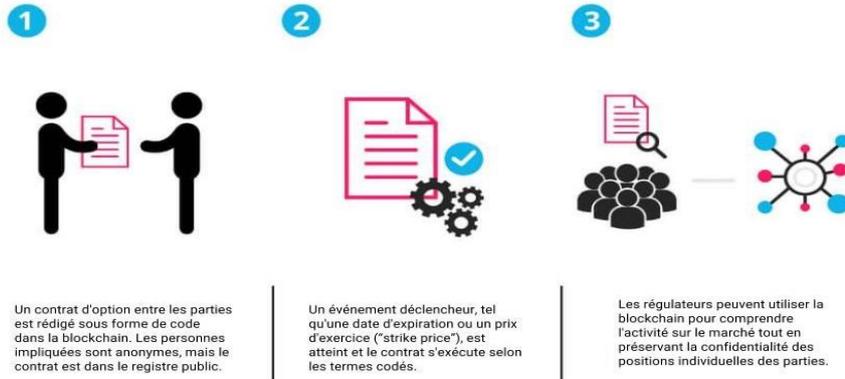
Comment fonctionne le smart contract ?

Dans un premier temps, le contrat est créé selon les conditions qui auront été consenties entre les Parties préalablement à la conclusion. Une fois que le smart contract est établi, il est intégré à la Blockchain qui lui permet d'assurer une traçabilité, une immuabilité et par conséquent une sécurité des clauses contractuelles.

¹ Les applications prometteuses des smart contracts, BlockChain France, 28/01/2016



Dans un second temps, les parties verront leur contrat s'exécuter automatiquement au déclenchement des conditions et des limitations inscrites au smart contract. Par exemple, si le contrat prévoit une exécution au 1^{er} mars 2018, les parties ne pourront déclencher les clauses avant cette date.



2

Quels intérêts pour quels risques ?

Plus le contrat est complexe dans ses conditions de mise en œuvre et de suivi des obligations, plus l'intérêt mais également le risque de rédiger un smart contract est important :

- L'avantage est que les termes du contrat ne pourront pas être modifiés. Pour paraphraser le célèbre principe juridique, « **CODE IS LAW** », et il est donc immuable.
- L'inconvénient est que le contrat peut porter des failles, que les hackers n'hésiteront pas à utiliser, s'il n'est pas formalisé ou relu avant validation par des professionnels du droit des contrats.

La place des smart contracts en Assurance ?

En assurance, la rédaction de smart contracts permet déjà à l'assureur de :

- Faciliter la gestion des réclamations,
- Stipuler une assurance indiciaire pour déclencher le paiement de l'agriculteur après 30 jours sans précipitations,
- Conserver les données Santé du client à des fins d'automatisation de prise en charge,
- Souscrire en temps réels ou d'assurer à l'usage,
- Clôturer automatiquement des contrats parvenus à terme...

Les smart contracts génèrent donc de nombreux bénéfices pour l'assureur comme pour l'assuré...et pourtant, selon les spécialistes, alors que nous en sommes encore aux prémices !

Rendez-vous prochainement pour un nouvel éclairage

² Qu'est-ce qu'un Smart Contract ? BankiCoin, 24/11/2017

